



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E60956

VALABLE JUSQU'AU 03/02/2026

ÉDITÉ LE

09/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1998

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 01/06/2023

18 293

Raison sociale : FACADES ET TOITURES

1 RUE DE L'HIPPODROME

62280 SAINT-MARTIN-BOULOGNE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC BOULOGNE SUR MER 418260394

Siret : 418 260 394 00030

Code NACE : 4399D

Numéro caisse de congés payés : 3040321

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1247.000/1 535018

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247.000/1 535018

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2024

Téléphone : 03 21 10 63 79

Portable : 0627291674

Fax :

Site Internet : <http://www.facades-et-toitures.com>

E-mail : olivier.duclercq@facades-et-toitures.com

Responsabilité légale :

GROUPE ROGER DELATTRE (832 203 772) / GHESQUIERE GILLES DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

Effectif moyen : 31

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	24/01/2024
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	05/03/2025
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	24/01/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	05/03/2025
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.